



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Arrêt total des activités d'Air France sur la plateforme d'Orly

Question écrite n° 13978

Texte de la question

M. Frédéric Valletoux appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur l'annonce par la compagnie Air France, le 18 octobre 2023, de l'arrêt total de ses opérations aériennes, en marque propre, sur la plateforme aéroportuaire à l'horizon 2026. Pour le sud de l'Île-de-France, l'aéroport d'Orly représente un véritable atout économique et est vecteur d'attractivité pour le territoire et notamment le sud Seine-et-Marne que M. le député représente. Le départ de la compagnie Air France signifierait que cette plateforme deviendrait un site d'exploitation quasi-exclusif des compagnies dites *low cost*. Ce constat laisse apparaître, assez naturellement, un sentiment de déclassement pour toute la région qui devra désormais composer avec des compagnies dont la clientèle cible est le loisir. En outre, cette décision représente un véritable séisme social pour l'ensemble des personnels Air France employés à Orly qui, très souvent, ont décidé de s'installer au sud de la plateforme pour fonder leur foyer. Environ 1 000 personnes (agents d'escales ou navigants) et leur familles sont concernées. Pour chacun d'entre eux, le transfert de l'activité vers Roissy Charles-de-Gaulle serait synonyme d'un trajet démultiplié et de coûts supplémentaires difficiles à supporter. Qu'advient-il des salariés qui ne pourront aller y travailler si ce n'est un licenciement ? L'État étant l'un des principaux actionnaires de la compagnie avec plus de 28 % des parts, il souhaite savoir quelle était la position du Gouvernement concernant la fin des vols de la compagnie Air France à Orly.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Valletoux](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13978

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2023](#), page 11434

Question retirée le : 12 mars 2024 (Fin de mandat)